



Visite Conseil Éclairage



En optimisant ou en remplaçant l'éclairage de votre entreprise, vous pouvez diminuer jusqu'à 80% votre consommation d'électricité.

Vos avantages

1

Je réduis ma consommation d'énergie.

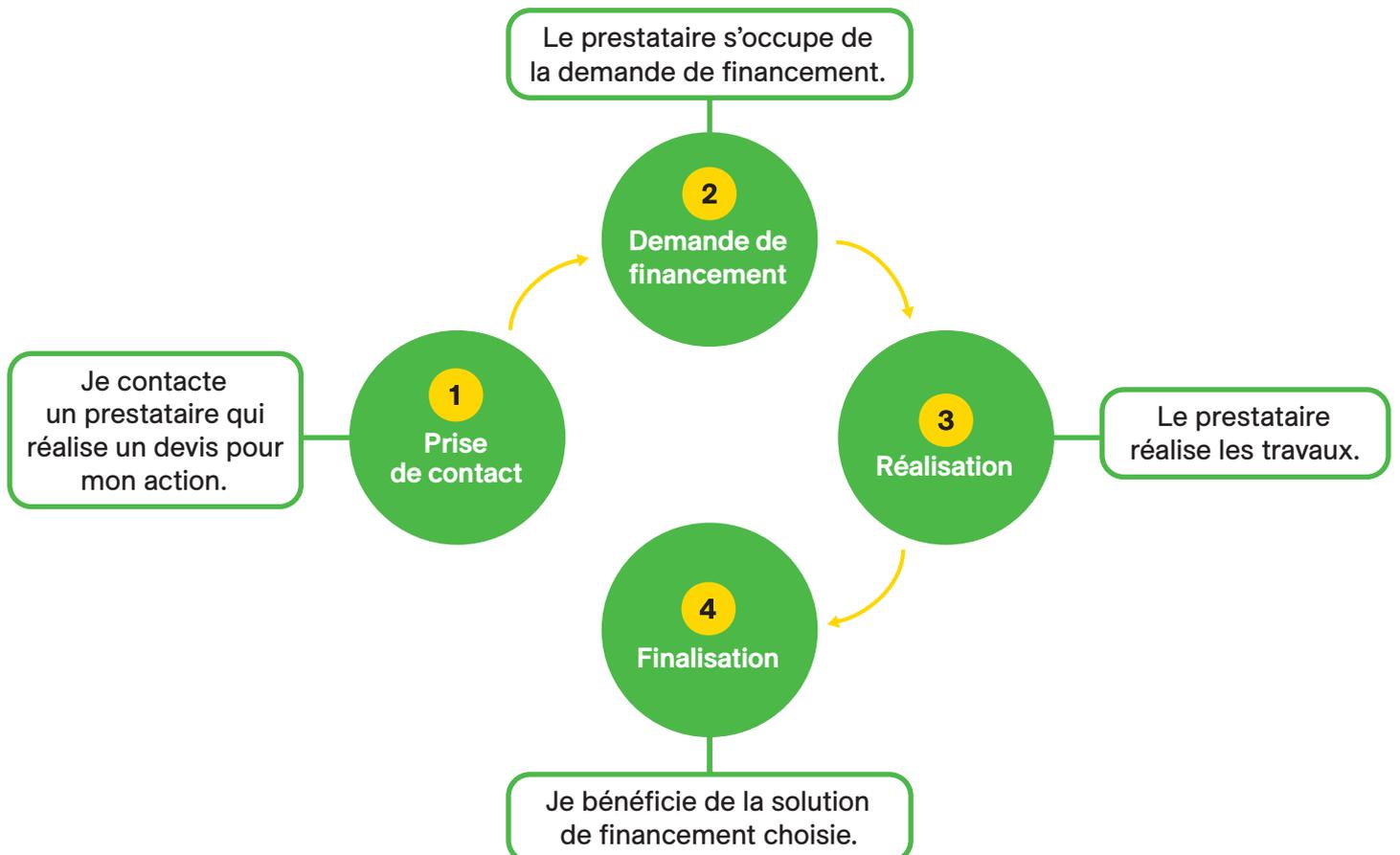
2

J'optimise la durée de vie et la performance de mon éclairage.

3

J'améliore le confort de mes collaborateurs et collaboratrices.

Les étapes à réaliser



Les solutions de financement

LA PRIME SIG-éco21

❖ **Électricité** : 21 centimes par kWh économisé sur un an

Cette prime peut aller jusqu'à la moitié de votre investissement et ainsi augmenter la rentabilité de vos actions.

LE PRÊT SIG-éco21

Une solution de prêt facilité avec un remboursement simple directement sur la facture SIG.

LA PLATEFORME SIG IMPACT

Votre projet est soutenu par des contributeurs privés grâce à la plateforme de financement participatif de SIG :

www.sig-impact.ch

Liste des partenaires électriciens SIG-éco21 disponible sur :

www.sig-ge.ch/liste-partenaires-electriciens



Scannez ce QR code

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

❖ Par e-mail : eco21.pme@sig-ge.ch

❖ Par téléphone : 0844 21 00 21

